



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14275/Add.1
11 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'OPERATION
DES NATIONS UNIES A CHYPRE**

(pour la période allant du 1er juin au 30 novembre 1980)

Dans mon rapport du 1er décembre 1980 (S/14275, par. 57), j'ai recommandé au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour une nouvelle période de six mois, et j'ai indiqué que je ferais connaître au Conseil, dès que possible, les résultats de mes consultations avec les parties intéressées sur cette question. Je suis maintenant en mesure d'informer le Conseil que les parties intéressées ont donné leur accord à la prorogation proposée.
